

**United Nations Economic Commission for Europe  
(UNECE)**

**Conférence Ministérielle  
sur le Vieillessement**

**Berlin, 11-13 septembre 2002**

**Intervention de  
Madame Marie-Josée Jacobs**

**Ministre luxembourgeoise de la Famille,  
de la Solidarité sociale et de la Jeunesse**

Au nom du Gouvernement luxembourgeois je félicite les organisateurs de notre conférence ministérielle sur le vieillissement. Elle se situe dans la prolongation du sommet mondial qui nous a réunis au mois d'avril à Madrid. Elle nous offre l'occasion de partager nos conclusions et de nous concerter par rapport à nos programmes d'action futurs. J'appuie les positions qui, au nom de l'Union Européenne, ont été développées par la Présidence Danoise.

Les pays européens, plus que la grande majorité des autres pays de ce monde, doivent faire face à un vieillissement spectaculaire de leurs populations. Dans nos familles, sur les lieux de travail, dans nos communautés locales tout comme au niveau de nos actions sociales et politiques, nous sommes confrontés à des défis nouveaux et nous avons la chance de vivre des expériences originales.

Permettez-moi de souligner cinq aspects fondamentaux :

1. Nos seniors ne constituent point un groupe homogène. Les actions que nous développons doivent considérer de façon bien différenciée leurs ambitions et leurs besoins divers.
2. Les images sociales, trop souvent, dressent un tableau terni du vieillissement qui gomme les compétences et les ressources des personnes âgées, qui grossit abusivement leurs défaillances éventuelles.
3. Le contrat des générations constitue un fondement social indispensable. Les responsables sociaux et politiques doivent éviter de contribuer à une ghettoïsation socio-culturelle des générations et promouvoir au mieux les relations intergénérationnelles d'échange et de coopération.
4. Nos actions politiques doivent considérer la situation que vivent nos communautés familiales. L'évolution économique, sociale et culturelle a modifié profondément les modalités de l'organisation familiale. Moins que par le passé, les familles sont à même, de prendre soin elles-mêmes de leurs membres handicapés, malades ou dépendants.

5. Les initiatives au bénéfice des seniors requièrent des investissements financiers de taille. En tant que responsables sociaux nous devons rester sensibles à la préoccupation d'inscrire ces efforts dans le contexte de programmes consensuels qui engagent les jeunes générations et qui leur évitent des fardeaux intolérables.

Par rapport à cette toile de fond, je relèverais pour le Luxembourg cinq champs d'action prioritaires :

1. Nos sociétés ne peuvent renoncer à l'apport actif des seniors qui d'ailleurs porte des fruits riches d'intégration sociale et culturelle tout comme de santé physique et psychique. Dans ce contexte, je salue l'engagement bénévole de seniors innombrables tout comme les initiatives développées par les associations du troisième âge ou les clubs seniors qui sont des facultés inter-âge. L'extension de telles actions constitue une priorité.
2. Nous devons promouvoir un environnement qui respecte mieux les ambitions et les besoins non seulement des seniors, mais également ceux des enfants, des personnes handicapées ou des familles. Nous devons faire appel à la créativité et à la générosité de nos promoteurs, de nos architectes et de nos responsables communaux. Nous devons apprendre à mieux impliquer les citoyens concernés et les associations qui les représentent.
3. Il est indispensable de promouvoir des mesures de stabilisation des ressources résiduelles des seniors et donc de prévention de la dépendance. Nous devons mieux exploiter les connaissances gériatriques et gérontologiques et développer nos dispositifs de réhabilitation et de revalidation.
4. La grande majorité des personnes âgées dépendantes désirent vivre chez eux le plus longtemps possible. Le maintien à domicile répond à un besoin grandissant de liberté, d'autonomie et d'intimité. Au cours des quinze dernières années et surtout après l'introduction de l'assurance dépendance, le Luxembourg a développé des réseaux professionnels d'aides et de soins à domicile, de repas sur roues, d'appel-assistance et de foyers de jour. Je suis consciente de ce qu'il faudra compléter ces

dispositifs par l'extension des lits de vacances, par des projets ciblés de revalidation et des mesures d'encadrement au bénéfice des aidants informels..... L'expérience luxembourgeoise établit que le maintien à domicile représente un projet qui respecte les souhaits des seniors et qui répond à des ambitions humanistes bien évidentes, mais qui ne constitue pas forcément la solution la plus favorable sur le plan financier.

5. Avec le développement des services divers de maintien à domicile, les institutions de long séjour accueillent prioritairement des seniors plus âgés et confrontés à des situations de dépendance plus lourde. D'après des études récentes, près de 40% des pensionnaires sont atteints de démences séniles à des stades d'évolution bien divers. Cette situation, au chef des responsables tout comme des soignants, requiert des compétences tant techniques que morales. L'efficacité de nos politiques devra se mesurer par rapport au respect de la dignité humaine dont nous témoignerons à l'égard de nos concitoyens déments, grabataires et en fin de vie. La formation et l'encadrement des personnels d'accueil et de soins constituent un investissement indispensable.

Dans le contexte d'une globalisation progressive sur les plans technologique, économique et financier, il devient d'autant plus nécessaire d'orienter nos politiques nationales de solidarité en fonction de principes communs et d'élaborer des normes de qualité codifiées et reconnues sur le plan international, qui se fondent sur le respect de la personne humaine et de sa dignité inconditionnelle.

Meine sehr verehrten Damen und Herren,

Abschließend möchte ich mich herzlich bedanken bei unserer Gastgeberin, Frau Bundesministerin Dr. Christine BERGMANN. Zusammen mit den Vertretern der UN-Wirtschaftskommission für Europa hat Frau Dr. BERGMANN sich stark dafür engagiert, nachhaltige Aktionsprogramme im Interesse unserer Senioren zu erarbeiten. Meine Anerkennung gilt darüber hinaus allen, die durch ihre kompetente Mitarbeit zum Gelingen unserer Ministerkonferenz beitragen.

Danke für Ihre Aufmerksamkeit.